



Changement de statut étudiant - salarié

Par **amira**, le **09/02/2010** à **11:55**

Bonjour,
Je suis une jeune femme Algérienne, je suis arrivé en France en Octobre 2007 avec un statut étudiant;
J'ai fait mon master 1 et Master 2 et en aout dernier j'ai trouvé un poste de travail dans une petite boîte privé.
J'ai entamé la procédure de changement de statut sachant que mon titre de séjour expire le 4 octobre 2009, J'ai eu un récépissé de 3 mois.
J'ai eu une réponse négative à cause du salaire, donc mon entreprise a augmenté mon salaire et on a fait un recours avec un salaire de 2550 Euros brut.
Fin décembre je reçois un courrier du ministère de l'immigration me demandant encore quelques documents que j'avais déjà donnés et parmi ces documents, un titre de séjour en cours de validité.
Je me sentais piégé, car à la préfecture ils attendent la réponse du ministère donc je n'ai pas de titre de séjour en cours de validité, j'ai donc pris un RDV à la préfecture pour le 3 mars et j'ai envoyé les documents avec un RDV à la place du récépissé.
Un mois plus tard, il y a deux jours de ça je reçois un courrier du ministère me demandant de refaire une nouvelle demande à la direction de travail des étrangers.
Et là je ne sais vraiment pas quoi faire, je ne sais pas si je dois donner mon RDV et si il sera accepté.
Merci de me donner une réponse ou un avis très très rapidement car c'est vraiment urgent.
Cordialement